



DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

COMMUNE DU VIVIER SUR MER

Service Public
d'Assainissement



ANNEE 2024



Contrôlé par le Directeur Général

Date : 23/05/2025

Signature : T. TRIBOUILLARD

Contrôlé par le Secrétaire Général

Date : 23/05/2025

Signature : X. SAUBANAIRE

Contrôlé par le responsable pôle performance
process opérationnel

Date : 23/05/2025

Signature : Y. BOURCIER

Contrôlé par le responsable du centre

Date : 23/05/2025

Signature : JP PACILLY



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	5
1) SYNTHESE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMELIORATIONS	5
1.1) SYNTHESE ANNUELLE	5
1.2) CHIFFRES-CLÉ DU SERVICE	6
1.3) SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS.....	8
2) LE CONTRAT.....	9
2.1) MODALITÉS	9
2.2) LES AVENANTS	9
2.3) LES INTERVENANTS	9
2.3.1) <i>La collectivité</i>	9
2.3.2) <i>Liste des communes adhérentes</i>	10
2.3.3) <i>Le délégataire</i>	10
3) LA GESTION CLIENT.....	11
3.1) RÉPARTITION DES BRANCHEMENTS.....	11
3.1.1) <i>Le nombre de branchements au 31/12/2024</i>	11
3.1.2) <i>Les volumes comptabilisés</i>	11
3.2) INFORMATION SUR LES ABONNES.....	12
4) LA GESTION TECHNIQUE.....	13
4.1) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS.....	13
4.1.1) <i>Les installations de traitement</i>	13
4.1.2) <i>Les installations sur le réseau</i>	15
4.1.3) <i>Le réseau</i>	16
4.2) LE BILAN D'EXPLOITATION.....	20
4.2.1) <i>Bilan sur les volumes</i>	20
4.2.2) <i>Consommation d'énergie</i>	20
4.3) SUIVI DE LA QUALITÉ DE TRAITEMENT	21
4.3.1) <i>Bilan hydraulique</i>	21
4.3.2) <i>Bilan organique</i>	24
4.3.2.1) <i>AUTO SURVEILLANCE ENTRÉE</i>	24
4.3.2.2) <i>AUTO SURVEILLANCE SORTIE</i>	25
4.3.4) <i>Contrôle métrologique</i>	27
4.5) LES TRAVAUX.....	28
4.5.1) <i>Les interventions d'entretien et de réparations</i>	28
4.5.2) <i>Les travaux neufs</i>	32
4.5.3) <i>Les travaux de renouvellement</i>	33
B) COMPTE RENDU FINANCIER	34
1) COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION.....	34
2) COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024.....	35
2.1) COMPTE DE GESTION.....	35
2.2) LES TARIFS.....	36
2.2.1) <i>Grille des tarifs</i>	36
2.2.2) <i>Variation de prix</i>	37
2.2.3) <i>Facture type 120 m³ – Année 2024</i>	37



2.2.4) Évolution d'une facture de 120 m ³ par foyer.....	37
2.2.5) Contrôle de la conformité du plafonnement de la part fixe.....	38
2.2.6) Facture type 120 m ³ – Année 2025.....	38
2.3) LES ÉMISSIONS.....	39
2.3.1) Dispositions contractuelles relatives à la facturation.....	39
2.4) LES REVERSEMENTS.....	41
2.5) LES IMPAYÉS.....	43
2.5.1) État des impayés (VEOLIA).....	43
2.5.2) État des créances irrécouvrables (VEOLIA).....	43

C) ANNEXES.....44

ANNEXE 1 : Révision de prix.....	45
ANNEXE 2 : Curage préventif 2024	46



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1) SYNTHESE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMELIORATIONS

1.1) SYNTHÈSE ANNUELLE

DONNÉES	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
GESTION CLIENT						
Nombre de branchements	689	694	707	696	708	1,72%
Nombre de branchements neufs	1	5	0	1	6	-
Volumes facturés (m3)	25778	49243	46118	46103	44475	-3,53%
GESTION TECHNIQUE						
Volumes traités (m3)	125 649	111 170	81 552	99 195	117 832	18,79%
Pourcentage arrivée d'eaux claires	79,48%	55,70%	43,45%	53,52%	62,26%	16,32%
Linéaire de réseau gravitaire (ml)	9 637	9 755	10 017	10 032	10 032	0,00%
Linéaire curé (ml)	0	1 226	3 051	1 287	1 948	51,36%



1.2) CHIFFRES-CLÉ DU SERVICE

Les données clientèle		2023	2024
-	Nombre de communes	1	1
D201.0	Nombre d'habitants	1071	1070
VP.056	Nombre total d'abonnés	674	677
-	dont abonnés domestiques	674	677
-	dont abonnés non domestiques	0	0
VP.068	Volumes vendus (A)	46118	44475
-	dont volumes abonnés domestiques	46118	44475
-	dont volumes abonnés non domestiques	0	0
D204.0	Prix du service au m3 pour 120 m ³	2,42	2,62

Qualité du service aux usagers			
-	Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	100,00%	100,00%
P258.1	Taux de réclamations	0,00%	0,00%
-	Taux de réponse au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%	100,00%
-	Nombre d'échéanciers accordés	NC	NC

Bilans sur la préservation de l'environnement			
-	Nombre d'abonnés raccordés sur la station	696	708
VP.124	Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	NC	NC
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	NC	NC
-	Volume annuel reçu (m3)	99195	117832
-	Soit un volume moyen (m3/j)	272	323
-	Volume annuel reçu (m3) (volume annuel traité et déversé en tête de station)	99195	117832
VP.211	Nombre de bilans autosurveillance réalisés	2	2
VP.210	dont nombre de bilan conforme	2	2
D203.0	Production de boues en tMS/an	sans objet	sans objet
-	Production de boues en volumes (m3/an)	0	0
VP.209	Production de boues admise par une filière conforme en tMS/an	0	0
VP206.3	Taux de boues admises par une filière conforme en %	sans objet	sans objet
-	Taux de rejet sans traitement (mesure de débit mise en place en septembre)	0,00%	0,00%
-	Nombre de déversement dans le milieu récepteur par an	0	0
-	Nombre de point de déversements où les volumes sont suivis (à partir de septembre 2022)	1	1
-	Nombre de jour où un dysfonctionnement majeur de la station a eu lieu (j)	0	0
-	Taux d'eau parasite (B-A)/B	53,51%	62,26%
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales	Police de l'eau	Police de l'eau
P204.3	Conformité des équipements aux prescriptions nationales	Police de l'eau	Police de l'eau
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages aux prescriptions nationales	Police de l'eau	Police de l'eau
VP.176	Charge annuelle en DBO5 (kg/j)	56,70	51,08



Gestion du patrimoine		2023	2024
-	Nombre de stations de dépollution	1	1
-	Capacité de dépollution en équivalent-habitant	1950	1950
-	Nombre de postes de relèvement sur le réseau	5	5
VP.077	linéaire de réseau gravitaire à surface libre (eaux usées) (km)	10,032	10,032
VP.200	dont linéaire de réseau séparatif (eaux usées) (km)	10,032	10,032
VP.199	dont linéaire de réseau unitaire (km)	0,000	0,000
-	Linéaire de réseau de refoulement (km)	2,387	2,387
-	Linéaire de réseau eaux pluviales séparatif (km)	NC	NC
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	107	107
-	Nombre de réparation de conduites principales pour fuite ou rupture	0	0
VP.023	Nombre d'inondations dans les locaux de l'usager	0	0
-	Linéaire d'hydrocurage préventif (km)	1,287	1,948
VP.141	Longueur de réseau renouvelé (km)	0,000	0,000
-	Nombre d'obstructions du réseau	0	1



1.3) SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS

- **RESEAU :**

Un diagnostic du système d'assainissement a permis de prioriser les travaux nécessaires à l'amélioration de ce dernier.

Les tronçons « Longchamps », « Camping » sont sujets aux infiltrations et aux entrées d'eau parasites.

- **POSTES DE RELEVEMENT :**

Une réflexion est à entreprendre concernant l'intégration dans le périmètre du contrat du nouveau poste du port et de son réseau de collecte. (Gestion du fonctionnement, des eaux claires, etc)

- **STATION :**

Suite aux recommandations du département, il est nécessaire de clôturer l'ensemble du périmètre de la station ainsi que de sécuriser le chenal de sortie.

Il serait opportun également d'installer une sonde de mesure sur le canal de sortie



2) LE CONTRAT

2.1) MODALITÉS

Type de contrat :	Affermage
Date d'effet :	01/07/2020
Durée :	12 ans
Date de fin :	30/06/2032

2.2) LES AVENANTS

Sans objet

2.3) LES INTERVENANTS

2.3.1) La collectivité

Nom de la collectivité :	COMMUNE DU VIVIER SUR MER
La Maire :	Madame Carole CERVEAU
Le siège :	3 Rue de la Mairie 35960 LE VIVIER SUR MER
Téléphone :	02.99.48.91.92
Fax :	02.99.48.80.93



2.3.2) Liste des communes adhérentes

Nom de la Commune	Population total (Population légale 2022 - source INSEE)
LE VIVIER SUR MER	1 070

2.3.3) Le délégataire

Société : STGS

Le responsable de Centre : Monsieur Jean-Pierre PACILLY
Adresse : Rue des Grèves
50307 AVANCHES

Téléphone : 02.33.79.46.79
Fax : 02.33.68.32.02



3) LA GESTION CLIENT

3.1) RÉPARTITION DES BRANCHEMENTS

3.1.1) Le nombre de branchements au 31/12/2024

Répartition par commune :

COMMUNE	2023	2024
LE VIVIER SUR MER	696	708
TOTAL	696	708

3.1.2) Les volumes comptabilisés

La période de consommation s'étale du 28 janvier 2024 au 27 janvier 2025 (selon données fournies par VEOALIA) pour 44 353 m³ sur 365 jours, soit 44 475 m³ pour 1 an.

Répartition des volumes facturés :

COMMUNE	2024
LE VIVIER SUR MER	44 475
TOTAL	44 475

Nombre de redevables directs auprès de l'Agence de l'Eau : 0



3.2) INFORMATION SUR LES ABONNES

Indicateurs de réclamations et de prestations aux clients

Les indicateurs sont présentés ci-dessous conformément au décret du 2 mai 2007 relatif à l'annexe VI du Code Général des Collectivités Territoriales et sont issus de notre dispositif de mémorisation des réclamations écrites.

Prestations aux clients	2024
Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%
Taux de respect du délai de remise en eau des branchements existants	100,00%
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	100,00%
Réclamations récurrentes	2024
B1.1 Nombre de réclamations pour une obstruction sur réseau	0
B1.2 Nombre de réclamations pour une obstruction sur branchement	0
B2.1 Nombre de réclamations pour débordement inondation sur un poste de relèvement	0
B2.2 Nombre de réclamations pour débordement inondation chez l'abonné	0
B3 Nombre de réclamations pour une casse	0
B4 Nombre de réclamations pour des odeurs	0
C1. Nombre de réclamations sur des travaux de réparation sur le réseau	0
C2. Nombre de réclamations sur des travaux réalisés sur un branchement (dont rendez-vous manqués)	0
D1 Nombre de réclamations sur le niveau de prix	0
D2 Nombre de réclamations pour erreur de relève ou de facturation	0
D3 Nombre de réclamations sur la qualité des contacts et de l'accueil	0



4) LA GESTION TECHNIQUE

4.1) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

4.1.1) Les installations de traitement

➤ Lagunage du Vivier sur Mer

- Date de mise en service : **1987**
- Capacité nominale : **1950 EH**
- Type de filière : **Lagunage naturel**
- Zone collectée : **Le Vivier sur Mer**
- Équipement de télésurveillance : **Oui (Poste de relevage)**
- Groupe électrogène : **non**
- Arrêté : **Arrêté préfectoral du 17 novembre 2006**
- Débit de référence : **300 m³/j**
- Norme de rejet (24h) :

Paramètres	Concentration maximale des rejets (mg/l), moyenne journalière	Flux de pollution valeur limite en kg /j	Rendement minimum à atteindre (%), moyenne journalière	Valeur de rejet rédhibitoire (mg/l), moyenne journalière
DBO5 filtrée	35	10.5	60	70
DCO filtrée	125	37.5	60	400
MES	150	45	50	150
NTK	50	15		
E. Coli	10 000 (1)			

(1) pour la période du 1/06 au 30/09



Description	
Poste de tête Les rivières	2 pompes de relèvement (41 m ³ /h), 1 sonde piézométrique
Comptage volume trop-plein PR des rivières (A2)	1 trop plein avec mesure de débit : caisson déversoir couplé à un débitmètre ultrason
Comptage volume entrée lagune (A3)	1 débitmètre électromagnétique sur le refoulement du poste de tête
Lagune N°1	Surface total 20 000 m ²
Lagune N°2	
Lagune N°3	
Lagune N°4	
Canal de sortie (A4)	Déversoir triangulaire 28.4° avec échelle limnimétrique pour estimation du débit
Rejet milieu naturel	Canal de Cardequin





4.1.2) Les installations sur le réseau

Type d'ouvrages	Lieu	Nombre de pompes	Débit (m3/h)	Télesurveillance
Poste de relèvement	Le Clos Herbert	2	25	Oui
Poste de relèvement	Longchamps	2	22	Oui
Poste de relèvement	Le Camping	2	41	Oui
Poste de relèvement	Le Port	2	24	Oui
Poste de relèvement	Les Rivières	2	88	Oui



4.1.3) Le réseau

Les canalisations (hors branchements)

RESEAU GRAVITAIRE SEPARATIF		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
Amiante ciment	150	152
Amiante ciment	200	7207
Amiante ciment	250	341
TOTAL Amiante Ciment		7 700
PVC	160	619
PVC	200	1 713
TOTAL PVC		2 332
TOTAL RESEAU GRAVITAIRE SEPARATIF		10 032
RESEAU REFOULEMENT		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
PEHD	90	73
PVC	75	201
PVC	110	832
PVC	140	1234
PVC	200	47
TOTAL REFOULEMENT		2 387
TOTAL RESEAU		12 419

COMPTE RENDU ANNUEL 2024



Les ouvrages sur le réseau

Type d'ouvrage	Quantité
Regards de visite séparatif	242
Regards de chasse	8

COMPTE RENDU ANNUEL 2024



✓ Mise à jour du SIG

Les informations ci-dessous correspondent à des remontées d'information des agents de terrain suite à des interventions, à des modifications suite à l'intégration de plans de récolement, d'affectation de contrat...

Ajouts :

Commune	Localisation	Cause	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Aucun ajout de réseau effectué en 2024						

Suppressions :

Commune	Localisation	Cause	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Aucune suppression de réseau effectuée en 2024						



Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte

Code	Libellé	Valeur	Points
Partie A : Plan des réseaux			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau (10 points)	oui	10
VP.251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée (5 points)	oui	5
Total partie A :			15
Partie B : Inventaire des réseaux			
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui	-
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	100,00%	-
VP.254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	oui	-
Résultat VP.252, VP.253, VP.254	Informations structurelles (0 à 15 points)	-	15
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	80,87%	13
Total partie B :			28
Partie C : Autres éléments			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)	94,02%	14
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,...) (10 points)	oui	10
VP.258	Inventaire mis à jour annuellement des équipements électromécaniques sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)	oui	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)	oui	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,...) pour chaque tronçon de réseau (10 points)	oui	10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)	oui	10
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	non	0
Total partie C :			64
TOTAL			107



4.2) LE BILAN D'EXPLOITATION

4.2.1) Bilan sur les volumes

Les postes de relèvement :

Poste Le Clos Herbert

	2024
Volumes (m ³)	4 075

Poste Longchamps

	2024
Volumes (m ³)	5 235

Poste Le Camping

	2024
Volumes (m ³)	8 746

Poste Le Port

	2024
Volumes (m ³)	2 258

Poste Les Rivières

	2024
Volumes (m ³)	116 981

4.2.2) Consommation d'énergie

	2023	2024
Site	Conso kwh	Conso kwh
PRL CAMPING	615	822
PRL LE PORT	2 914	1 428
PRL .LES LONGCHAMPS	2 543	3 514
PRL LES RIVIERES	12 551	17 553
PRL LE CLOS HEBERT	999	1 296
TOTAL	19 622	24 613

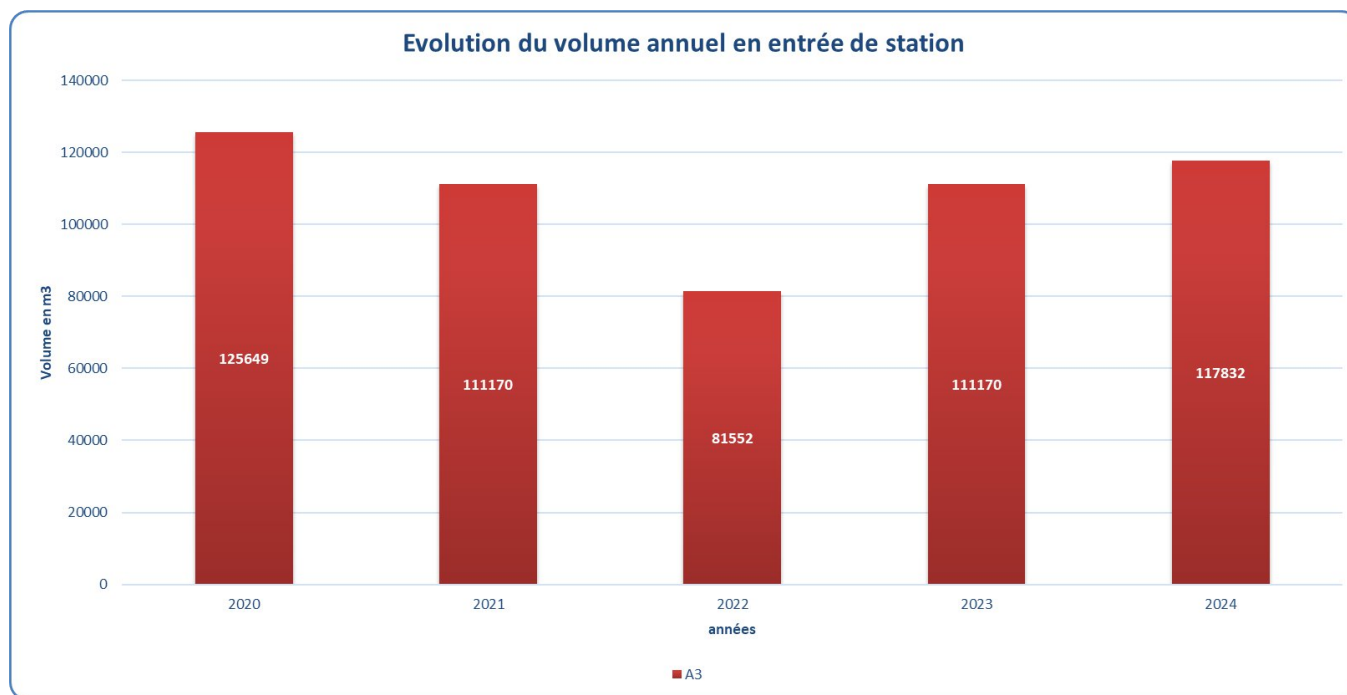
4.3) SUIVI DE LA QUALITÉ DE TRAITEMENT

Le service chimie-process-assainissement et les chefs de station sont en charge des programmes d'auto contrôle. Ils réalisent le suivi de fonctionnement des process, les analyses de terrain et la gestion des boues.

Les bilans d'auto surveillance sont programmés conformément à la réglementation du 21 juillet 2015. Les analyses d'eaux brutes et d'eaux traitées sont réalisées par des laboratoires agréés.

4.3.1) Bilan hydraulique

NB : A3 = Entrée station ; A4 = Sortie station ; A2 = Déversement entrée station

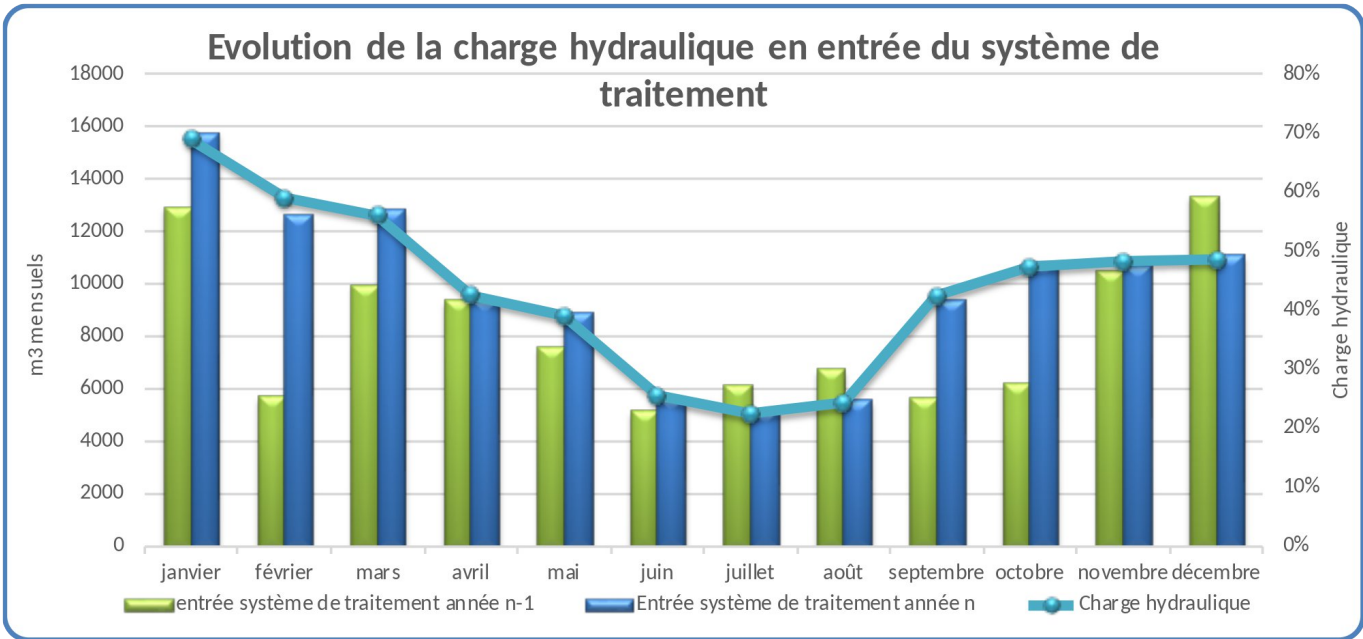


Volume	A3	A4	A2	A2 (nb de jour)
2020	125649	0	0	0
2021	111170	12031	2173 (minutes)	2
2022	81552	3530	3223 (minutes)	3
2023	111170	5441	0	0
2024	117832	2334	0	0



- Évolution mensuelle 2023 – 2024

Volumes traités (en m3)													
Site		janv	fevr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Station de	2023	12927	5699	9953	9361	7563	5141	6120	6729	5665	6201	10491	13345
	2024	15754	12617	12814	9411	8913	5655	5139	5557	9375	10820	10671	11106
% charge hydraulique		69%	59%	56%	43%	39%	26%	22%	24%	42%	47%	48%	49%

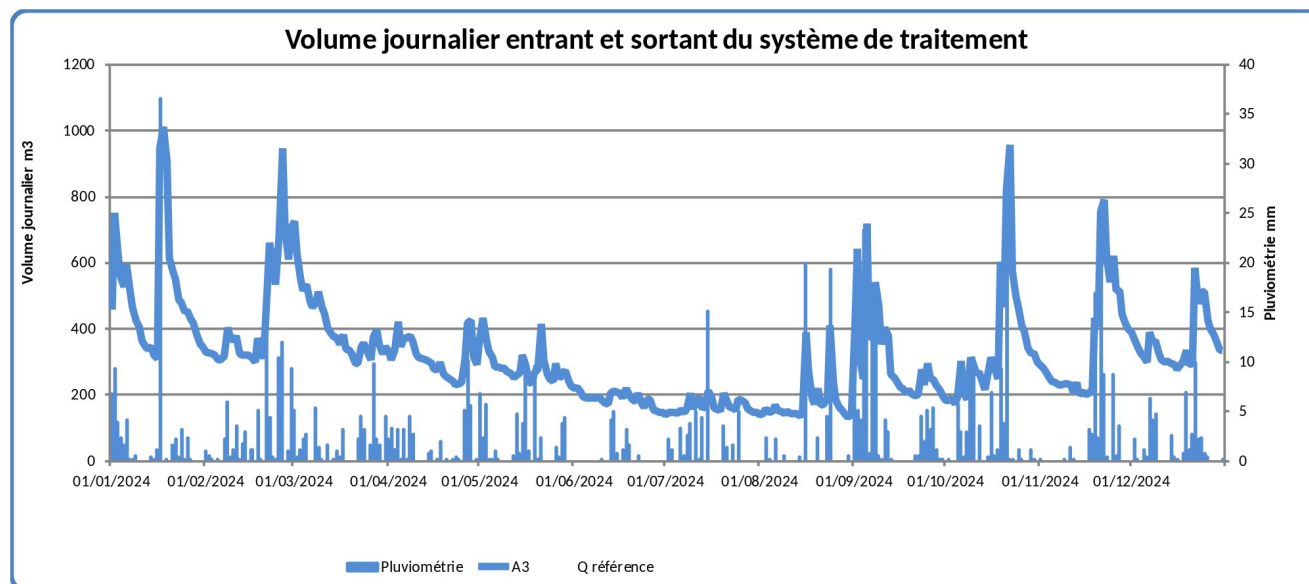


De ce fait, la charge hydraulique a augmentée de 19% par rapport à 2023. Elles ’établie 44% du débit de référence (737 m3/j). Elle varie de 22% en juillet à 69% en janvier.

Le volume moyen journalier est de 321 m3/j sur l’année 2024.



- Volume journalier et influence de la pluviométrie 2024



Les conditions climatiques de l'année 2024 figure parmi les plus pluvieuses. Elle a été marquée par de nombreuses intempéries et tempêtes avec des épisodes de précipitations intenses, entraînant ponctuellement des saturations hydrauliques du système d'assainissement. Par conséquent, les sols sont restés plus humides que la normale pendant huit mois entraînant des entrées d'eaux parasites de nappe.

Grâce à la mise en place des bache tampon, aucun trop-plein A2 n'a été enregistré en 2024.

Le pourcentage d'arrivées d'eaux claires représente :

$$\frac{(\text{VOLUME EAU TRAITÉE} - \text{VOLUME FACTURÉ})}{\text{VOLUME EAU TRAITÉE}} = 62,36 \%$$



4.3.2) Bilan organique

4.3.2.1) Auto surveillance entrée

Les résultats des bilans 24h d’auto surveillance en entrée de station sont présentés ci-dessous en concentration en mg/l et en flux :

Total Entree	Débit bilan 24h	pH	MES		DBO5		DCO		NH4+		NTK		NGL		Pt		Charge organique reçue DBO5	
Dates	m3/j	UpH	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	EHDBO	%DBO
12/03/2024	400,00	7.7	210,00	84,00	129,00	51,60	278,00	111,20	19,80	7,92	29,00	11,60	29,13	11,65	3,36	1,34	860,00	44,10
11/07/2024	178,00	7.0	358,00	63,72	284,00	50,55	522,00	92,92	59,00	10,50	73,80	13,14	75,61	13,46	8,89	1,58	842,53	43,21
Moy	289,00	#DIV/0!	284,00	73,86	206,50	51,08	400,00	102,06	39,40	9,21	51,40	12,37	52,37	12,55	6,13	1,46	851,27	43,65

La charge organique moyenne s’établit à 850 EH soit 43% de la capacité nominale



4.3.2.2) Auto surveillance sortie

Les résultats des bilans 24h d’auto surveillance en sortie du système de traitement (A4+A2) sont présentés ci-dessous en concentration en mg/l et en flux :

Total Sortie	Température de rejet A4	Débit bilan 24h	pH	MES			DBO5			DCO			NTK			NGL			Pt			E. Coli
Dates	°C	m3/j	UpH	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	n/100 ml
12/03/2024	17.2	48	8.6	4	0.19	99.69	2.1	0.10	99.74	21.6	1.037	98.75	1.29	0.062	99.28	9.471	0.455	94.79	1.85	0.09	91.19	<60
11/07/2024	21.2	1	8.3	34	0.03	99.95	2.5	0.003	99.99	54	0.05	99.94	10.70	0.01	99.92	10.93	0.01	99.92	3.60	0.004	99.77	<60
Moy	19,2	24,5	8,45	19	0,11	99,82	2,3	0,0515	99,865	37,8	0,5435	99,345	5,995	0,036	99,6	10,2005	0,2325	97,355	2,725	0,047	95,48	<60
Norme étiage	25	737		150	45	50							50	15								10000
Norme hors étiage	25	737		150	45	50							50	15								10000

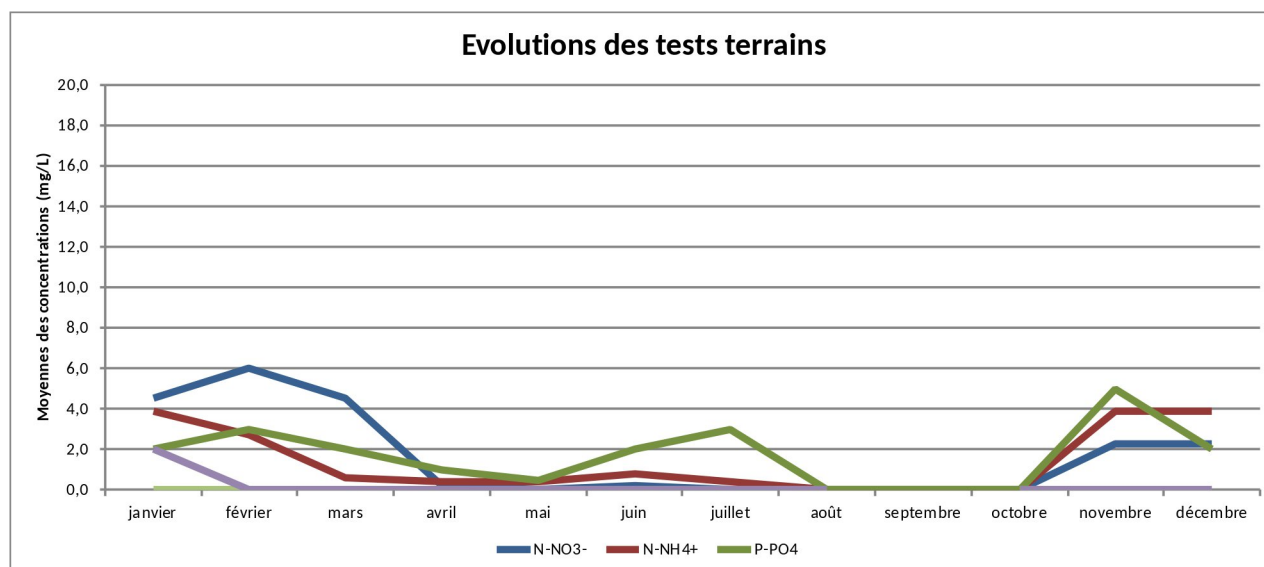
Au regard des limites fixées, la station est qualifiée conforme au niveau local et national.



Tests terrain :

Des tests terrain sont effectués régulièrement sur le rejet.

Les résultats de ces tests sont présentés sous forme de graphique ci-dessous :





4.3.4) Contrôle métrologique

Les débitmètres à ultrasons font l'objet d'une vérification visuelle à chaque passage et d'une vérification complète tous les semestres sont réglés si besoin. Les débitmètres électromagnétiques font l'objet d'une vérification interne annuelle.



4.5) LES TRAVAUX

4.5.1) Les interventions d'entretien et de réparations

Sur les stations et ouvrages

- ✓ Conformité électrique

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes :

Installation	Commune	Date
PRL-LONGCHAMPS	LE VIVIER-SUR-MER	11/09/2024
PRL-RIVIERES	LE VIVIER-SUR-MER	11/09/2024
PRL-CLOS HERBET	LE VIVIER-SUR-MER	11/09/2024

Sur les postes de refoulement

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes :

Date d'intervention	Poste	Intervention
15/04/2024	PR Le Port	Curage Poste
15/04/2024	PR Le Clos Herbert	Curage Poste
15/04/2024	PR Longchamps	Curage Poste
15/04/2024	PR Le Camping	Curage Poste
15/04/2024	PR Les Rivières	Curage Poste
18/12/2024	PR Le Port	Curage Poste
18/12/2024	PR Le Clos Herbert	Curage Poste
18/12/2024	PR Longchamps	Curage Poste
18/12/2024	PR Les Rivières	Curage Poste
18/12/2024	PR Le Camping	Curage Poste



Sur la station

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes :

Date d'intervention	Organe	Intervention
Aucune intervention sur la station effectuée en 2024		

COMPTE RENDU ANNUEL 2024



Sur le réseau

Curage préventif :

Date	Localisation	Linéaire (en ml)
18/12/2024	Rue de la Mairie	268
18/12/2024	Rue du Stade	208
18/12/2024	Abri des Flots	212
18/12/2024	Rue des Longchamps	341
18/12/2024	Place de l'Eglise	48
18/12/2024	Cale des Mandrins	71
18/12/2024	Rue de Dol	154
18/12/2024	Rue des Boucholeurs	131
18/12/2024	Rue de l'Abri des Flots	117
18/12/2024	Rue des 3 Rois	148
18/12/2024	Chemin des Cancales	251
TOTAL		1 948

Voir annexe 2 ci joint

Inspection télévisée réseau d'eaux usées

Date	Localisation	Linéaire (en ml)
26/12/2024	Rue du Stade	208
26/12/2024	Rue des Longchamps	240
26/12/2024	Rue des 3 Rois	148
26/12/2024	Chemin des Cancales	258
26/12/2024	Chemin de la Ville	22
TOTAL		877

COMPTE RENDU ANNUEL 2024



Test à la fumée

Date	Localisation	Linéaire (en ml)
Aucun test à la fumée effectué en 2024		

Contrôles de raccordement à l'occasion d'une cession immobilière

Date	Demandeur	Localisation	Cadastre	Conformité
22/01/24	ANSEL CHRISTIAN	31 PLACE DE L'EGLISE	115	CONFORME
05/02/24	SCP SECHE-BORDIER	2 RUELL DE LA VERSAILLAISE	C548 C545	CONFORME
13/02/24	RAVON CATHERINE	25 PLACE DE L'EGLISE	B123	CONFORME
13/05/24	PROPRIETES PRIVEES	2 RUE DU GROS ORMES	000 B 273	CONFORME
04/06/24	SOURISSE JOELLE ET JEAN PAUL	11 RUE DE LA GREVE	B60	CONFORME
27/06/24	COSSON CLEMENT	LES PASSERELLES DU CLOS HERBET	D428	CONFORME
26/08/24	VANAA TOOTOO PATRICK ET VANAA RACHEL	52 RUE DES GREVES	B217	NON CONFORME
11/09/24	GARNIER AMANDINE ET RODOLPHE	13 RUE DES LONGSCHAMPS	OA166	CONFORME
06/11/24	RENAUD BARES	35 RUE DU GROS ORME	A49	CONFORME



Débouchages et interventions ponctuelles

Date	Localisation	Intervention
03/10/2024	48 Rue de la Grève	Débouchage EU

4.5.2) Les travaux neufs

Sur les stations et ouvrages

Site	Description
Pas de travaux neufs réalisés en 2024.	

Sur le réseau

✓ Extension

Commune	Localisation	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Aucune extension de réseau réalisée en 2024					

Sur les branchements

Commune	Nombre de branchements neufs
LE VIVIER SUR MER	6



4.5.3) Les travaux de renouvellement

Sur les stations et ouvrages

Installation	Sous-ensemble	Équipement	Type de renouvellement	Coût H.T.
Pas de renouvellement sur les stations et ouvrages en 2024.				

Sur le réseau

✓ Renouvellement :

Localisation	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Aucun renouvellement de réseau réalisé en 2024				

✓ Réhabilitation :

Localisation	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Aucune réhabilitation de réseau réalisée en 2024				



B) COMPTE RENDU FINANCIER

1) COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION

	2023	2024	Variation
PRODUITS (hors TVA)	119 903,94 €	118 180,44 €	-1,44%
Produits d'exploitation	51 445,17 €	52 281,11 €	1,62%
Produits travaux attribués à titre exclusif	11 704,27 €	6 604,17 €	-43,57%
Surcharge collectivité	54 920,76 €	57 848,40 €	5,33%
Produits accessoires	1 833,74 €	1 446,76 €	-21,10%
CHARGES	118 835,05 €	113 141,92 €	-4,79%
Personnel	10 759,32 €	10 023,55 €	-6,84%
Énergie électrique	8 144,40 €	6 834,96 €	-16,08%
Analyses et auto-contrôles	342,76 €	101,32 €	-70,44%
Sous traitance, matériaux, matériels et divers	25 661,57 €	18 862,92 €	-26,49%
Impôts locaux, taxes et redevance	333,03 €	363,90 €	9,27%
Autres dépenses :	2 494,86 €	2 474,02 €	-0,84%
<i>Transports et déplacement</i>	339,95 €	310,46 €	-8,67%
<i>Informatique-DAO</i>	522,23 €	677,32 €	29,70%
<i>Frais de poste, télécommunication</i>	491,81 €	466,60 €	-5,13%
<i>Locaux et Assurances</i>	756,21 €	619,15 €	-18,12%
<i>Autres</i>	384,66 €	400,49 €	4,12%
Non-valeurs	0,00 €	0,00 €	-
Frais généraux	5 412,84 €	5 725,55 €	5,78%
<i>Frais de siège</i>	1 345,84 €	1 305,55 €	-2,99%
<i>Frais liés au service</i>	4 067,00 €	4 420,00 €	8,68%
Surcharge collectivité	54 920,76 €	57 848,40 €	5,33%
Charges relatives aux investissements	6 079,00 €	6 079,00 €	0,00%
Garantie de renouvellement	4 686,51 €	4 828,30 €	3,03%
RÉSULTAT BRUT	1 068,89 €	5 038,52 €	371,38%
IMPÔT SOCIÉTÉ	283,26 €	1 259,63 €	344,69%
RÉSULTAT NET	785,63 €	3 778,89 €	381,00%



2) COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024

2.1) COMPTE DE GESTION

	Débit	Crédit
Surtaxe émise pour la collectivité Commune Cherrueix		4 906,16 €
Surtaxe émise pour la collectivité Commune Le Vivier sur Mer		52 942,24 €
Reversements de surtaxe	56 886,27 €	
Montant des factures impayées	1 370,57 €	
Montant des créances irrécouvrables	54,35 €	
Total	58 311,19 €	57 848,40 €
Solde	462,79 €	

Arrêté le présent compte de gestion à la somme débitrice de quatre cent soixante-deux Euros
soixante-dix-neuf Centimes

Fait à Avranches, le 13 Mai 2025



2.2) LES TARIFS

2.2.1) Grille des tarifs

a) Part délégataire

	Tarif 2023	Tarif 2024	Evolution %
Abonnements	20,50 €	21,19 €	3,37%
Consommations en m3	0,83 €	0,86 €	3,61%

b) Part collectivité

	Tarif 2023	Tarif 2024	Evolution %
Abonnements	22,96 €	23,73 €	3,35%
Consommations en m3	0,960 €	0,990 €	3,13%

c) Part Modernisation – Réseau de collecte

	Tarif 2024
Consommations en m3	0,16 €



2.2.2) Variation de prix

La révision de prix – Année 2024 est jointe en annexe 1.

2.2.3) Facture type 120 m³ – Année 2024

	Part délégataire H.T	Part collectivité H.T	Modernisation des reseaux de collectes	TVA	Total TTC
Abonnement annuel	21,19 €	23,73 €		4,49 €	49,41 €
Consommation de 120 m ³	103,20 €	118,80 €	19,20 €	24,12 €	265,32 €
TOTAL	124,39 €	142,53 €	19,20 €	28,61 €	314,73 €
Répartition	39,52%	45,29%	6,10%	9,09%	100,00%

2.2.4) Évolution d'une facture de 120 m³ par foyer

	Montant TTC facture 120 m ³ 2023	Montant TTC facture 120 m ³ 2024	Evolution %	Prix moyen au m ³ en 2024
Commune du Vivier Sur Mer	290,91 €	314,73 €	8,19%	2,62 €



2.2.5) Contrôle de la conformité du plafonnement de la part fixe

	Part distributeur € HT	Part collectivité HT €	Total HT	%
Abonnement annuel	21,19 €	23,73 €	44,92 €	16,83%
Consommation de 120 m ³	103,20 €	118,80 €	222,00 €	83,17%
TOTAL	124,39 €	142,53 €	266,92 €	100%

La représentativité de l'abonnement est de 16.83 %. **Selon les prescriptions de l'arrêté du 6 août 2007**, elle ne doit pas dépasser 50 % pour les communes rurales au sens de l'article D 3334-8.1 du code général des collectivités territoriales et 40 % pour les autres communes. Au 1^{er} janvier 2010, les plafonds de 50% et 40% sont abaissés respectivement à 40 % et 30 %.

2.2.6) Facture type 120 m³ – Année 2025

	Part délégataire H.T	Part collectivité H.T	Redevance des Performances des Systèmes d'Assainissement Collectif	TVA	Total TTC
Abonnement annuel	21,24 €	23,73 €		4,50 €	49,47 €
Consommation de 120 m ³	103,20 €	118,80 €	10,08 €	23,21 €	255,29 €
TOTAL	124,44 €	142,53 €	10,08 €	27,71 €	304,76 €
Répartition	40,83%	46,77%	3,31%	9,09%	100,00%



2.3) LES ÉMISSIONS

2.3.1) Dispositions contractuelles relatives à la facturation

Facturé par Véolia Eau.

2.3.2) Récapitulatif des facturations émises

<u>CHERRUEIX</u>	Quantités	Part distributeur HT	Part collectivité HT	TVA	Total TTC
Parts fixes					
Principale					
Exercice	62,00	646,04	711,76	135,78	1 493,58
Compléments et régularisations					
Entrant/Sortant, Corrections	1,00	9,71	10,52	2,02	22,25
Exercices antérieurs				0,00	0,00
Total parts fixes	63,00	655,75	722,28	137,80	1 515,83
Consommations					
Exercice	4 527	3 870,60	4 183,88	805,45	8 859,93
Compléments et régularisations					
Entrant/Sortant, Corrections	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Dégrèvements	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Total consommations	4 527	3 870,60	4 183,88	805,45	8 859,93
Total	4 527	4 526,35	4 906,16	943,25	10 375,76
Rappel 2023	4 202	4 023,41	3 830,66	785,41	8 639,48
Evolution 2024/2023	7,73%	12,50%	28,08%	20,10%	20,10%

COMPTE RENDU ANNUEL 2024



<u>Le Vivier sur Mer</u>	Quantités	Part distributeur HT	Part collectivité HT	TVA	Total TTC
Parts fixes					
Principale					
Exercice	1 284,00	13 597,56	14 740,32	2 833,79	31 171,67
Compléments et régularisations					
Entrant/Sortant, Corrections	-8,00	-49,71	-70,35	-12,01	-132,07
Total parts fixes	1 276,00	13 547,85	14 669,97	2 821,78	31 039,60
Consommations					
Exercice	39 943	34 350,98	38 345,28	7 269,63	79 965,89
Compléments et régularisations					
Entrant/Sortant, Corrections	-71	-105,59	-28,85	-13,44	-147,88
Dégrèvements	-46	-38,48	-44,16	-8,26	-90,90
Total consommations	39 826	34 206,91	38 272,27	7 247,92	79 727,10
Total	39 826	47 754,76	52 942,24	10 069,70	110 766,70
Rappel 2023	41 901	47 421,76	51 090,10	9 851,19	108 363,05
Evolution 2024/2023	-4,95%	0,70%	3,63%	2,22%	2,22%



2.4) LES REVERSEMENTS

Etat des sommes à reverser à la collectivité

Article 32 - Redevance – Part de la collectivité

Le fermier sera tenu de percevoir gratuitement pour le compte de la collectivité une surtaxe (la surtaxe correspond à la part de la collectivité) s'ajoutant au prix constituant sa rémunération.

Ainsi, conformément à l'avis du comptable public de l'Autorité Concédante, cette dernière donne mandat exprès et spécial au Concessionnaire de procéder au nom et pour son compte, sur toute la durée du présent contrat, à la mise en recouvrement et au reversement de la part de l'Autorité Concédante ou surtaxe. Les opérations de perception et de reversement sont exécutées selon le dispositif décrit au présent contrat. Les opérations de perception et de reversement de la part de l'Autorité Concédante ou surtaxe donnent lieu à l'ouverture d'un compte spécifique et à la tenue d'un livre réservé à ce compte. Le Concessionnaire tient ce livre constamment à la disposition de l'Autorité Concédante qui peut demander à le consulter.

Le montant de cette surtaxe sera fixé chaque année par délibération de la collectivité qui le notifiera au concessionnaire un mois avant le début de la période d'application. En l'absence de modification faite au concessionnaire, celui-ci reconduira le montant fixé pour la précédente facturation.

Le reversement des redevances et des surtaxes perçues par la Collectivité qui constitue la contrepartie de la mise à disposition des installations est soumis à la TVA de droit commun visé à l'article 278 du CGI (BOI-TVA-CHAMP-10-20-10-10-20130801 §97).

La TVA ainsi collectée et facturée par la Collectivité sera alors déductible dans les conditions de droit commun par le Concessionnaire (CGI, article 271).

Conformément à la possibilité offerte par l'article 289 I- 2 du CGI, la Collectivité donne mandat au Concessionnaire d'émettre matériellement en son nom et pour son compte les factures correspondant à la surtaxe qui est due par le Concessionnaire à la Collectivité dans le cadre du présent contrat.

Les factures émises par le Concessionnaire comporteront la mention selon laquelle elles sont matériellement émises par le Concessionnaire au nom et pour le compte de la Collectivité. A cet effet, la mention « autofacturation » y sera apposée.

La Collectivité est la seule responsable de ses obligations en matière de facturation, ainsi que de la déclaration et du paiement de la TVA auprès de l'administration fiscale.

La Collectivité s'engage expressément :

- à communiquer au Concessionnaire, la liste complète des informations en sa possession devant figurer sur les factures exigées par la réglementation fiscale et économique et notamment le numéro de TVA intracommunautaire qui lui a été délivré par les services fiscaux lors de son identification à la TVA ;
- à signaler toute modification dans les mentions concernant son identification ;
- à réclamer le double des factures qui ne lui seraient pas parvenues.



Le Concessionnaire respectera les dispositions légales et réglementaires définies par le Code Général des Impôts et par la réglementation économique (article L 441-3 et suivants du Code de Commerce). Sa responsabilité ne pourra pas être recherchée dans l'hypothèse d'une communication incomplète ou inexacte par la Collectivité des éléments permettant l'établissement des factures.

A chaque reversement de la surtaxe, le Concessionnaire s'engage à adresser à la Collectivité un duplicata de la facture.

La Collectivité dispose d'un délai de 15 jours à compter de leur date d'émission pour contester le contenu des factures émises en son nom et pour son compte. Les factures objet du présent mandat de facturation feront l'objet d'une acceptation tacite par la Collectivité. Cette acceptation résultera d'une absence d'observation formulée par la Collectivité dans le délai de 15 jours.

Les reversements du Concessionnaire interviendront aux dates suivantes :

Dans un délai de 15 jours après chaque reversement par le service de l'eau potable avec un maximum de 90 jours après la date de facturation :

- 100 % du montant hors taxe de la surtaxe perçue par Le Concessionnaire pour le compte de la Collectivité,
- La valeur TTC de l'acompte prévu.

Lors de la remise des éléments pour le rapport sur le prix et la qualité du service et au plus tard le 1er juin de l'année n+1:

- Le solde TTC des montants encaissés de l'exercice n
- Le décompte définitif des recettes de l'exercice n.

Les modalités de facturation sont définies par le Règlement de Service (et, le cas échéant le cahier des charges de concession du service public d'eau potable)

Etat des reversements :

Acompte	Type de versement	Date	Montant
1	Virement	19/04/2024	7 762,49 €
2	Virement	14/10/2024	27 996,33 €
3	Virement	en cours	21 127,45 €
TOTAL			56 886,27 €



2.5) LES IMPAYÉS

2.5.1) État des impayés (VEOLIA)

	Part délégataire	Part collectivité	TVA	Total TTC
	1 234,64	1 370,57	260,52	2 865,73
TOTAL	1 234,64	1 370,57	260,52	2 865,73

2.5.2) État des créances irrécouvrables (VEOLIA)

	Part délégataire	Part collectivité	TVA	Total TTC
Exercice 2024	50,64	54,35	10,50	115,49
TOTAL	50,64	54,35	10,50	115,49



C) ANNEXES

Annexe 1

Révision de prix

Annexe 2

Curage préventif 2024



ANNEXE 1 : Révision de prix



ANNEXE 2 : Curage préventif 2024
